

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

2023-2024

PASS Région

PLEIN D'AVANTAGES
POUR LES JEUNES

auvergnerrhonealpes.fr

COMMENT OBTENIR TON PASS'RÉGION ?

- Vérifie si tu as droit au Pass'Région, puis commande ta carte sur auvergnerrhonealpes.fr ou sur l'appli.
- Clique sur le lien d'activation envoyé dans ta boîte mail, et retiens ton code d'utilisation à 4 chiffres : il te permettra d'utiliser ton Pass'Région chez les **7 000 partenaires** !

Tu as déjà un Pass'Région ?

Ton établissement s'occupe de tout !
Tu recevras un mail quand ta carte sera rechargée. Ta carte est valable durant tout ton cursus, ne la jette pas !

En commandant ton Pass'Région, tu t'engages à avoir un comportement respectueux dans ton établissement et chez les partenaires !

BESOIN D'INFOS ?

Rendez-vous sur auvergnerrhonealpes.fr

ENVIE DE BONS PLANS ?

Retrouve-nous sur

Télécharge l'appli Pass' Région

BESOIN D'AIDE ? ASSISTANCE
0 810 559 559
(Service facturé 0,06€/min + coût habituel de la communication)

CULTURE

Avantages utilisables du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024

CINÉMA
> 5 places à **1€ l'entrée**

MUSÉES ET EXPOS
> Accès **gratuit** et illimité

LIVRES « LOISIR »
> **15€***
*5€ en formaté

SPECTACLES ET CONCERTS
> **30€**

NUMÉRIQUE
> **1 an d'abonnement** à la plateforme Diverscities musique, jeux vidéo, documentaires...

SPORT ET LOISIRS DE PLEINE NATURE

Avantages utilisables du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024

SPORT
> **30€** pour une licence sportive annuelle.
Avantage doublé pour :
- les jeunes en situation de handicap
- les filles pratiquant un sport de self-défense

CHASSE ET PÊCHE
> **30€** pour une carte de pêche annuelle et **30€** pour le passage ou la validation annuelle du permis de chasser.

SANTÉ

Avantages utilisables du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024

PREMIERS SECOURS
Apprends les gestes qui peuvent sauver des vies !
60€ pour une inscription à la formation PSC1*.
*Prévention et secours civiques niveau 1

ACCÈS À LA SANTÉ
Coupons « dépistage/prévention » : Accès anonyme et gratuit à une consultation médicale, à des analyses médicales et à un contraceptif.

SCOLARITÉ

Avantages utilisables du 6 juin 2023 au 31 mai 2024

MANUELS SCOLAIRES
Gratuité pour les lycéens¹.
50€ pour l'achat de livrets pratiques².

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL
50 à 500€, si la formation suivie le nécessite³.

Tu es apprenti de moins de 26 ans ?

Pour savoir si tu peux bénéficier d'une aide pour tes manuels scolaires ou ton premier équipement, renseigne-toi auprès de ton établissement.

ENGAGEMENT

PERMIS DE CONDUIRE B

Tu souhaites t'investir pour les autres ?
200€ ou **500€** d'aide pour ton permis après la réalisation d'une mission d'engagement volontaire.
Découvre les missions disponibles en te connectant à **ton compte Pass'Région**.

Tu es engagé auprès des Sapeurs-Pompiers ou de la Gendarmerie nationale ?
Des aides spécifiques au permis de conduire te sont réservées.
Découvre-les sur auvergnerrhonealpes.fr

¹ Sauf pour les enseignements optionnels.

² Pour les lycéens en formation professionnelle ou en Première et Terminale STMG. Doublé en cas de situation de handicap.

³ Pour les lycéens en formation professionnelle en lycée, école de production ou MFR.